



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022

Document édité par :



contact@involys.com

+212 529 310 000

Casablanca 88-90 Rue Larbi Doghmi – 2^{ème} étage

www.involys.com

Copyright © 1986-2023. INVOLYS, tous droits réservés

Ce document est la propriété d'INVOLYS, il est interdit de copier, de reproduire ou de transmettre sous quelque forme que ce soit tout ou partie de son contenu sans l'accord préalable écrit d'INVOLYS.

Sommaire

- Rapport ESG 2022
- Communication Financière : Résultats au 31 Décembre 2022
- Rapport Général des Commissaires Aux Comptes 2022
- Rapport Spécial des Commissaires Aux Comptes 2022
- Rapport de Gestion 2022 - Perspectives
- Etat des Honoraires Versés aux Commissaires Aux Comptes 2022
- Liste des Publications de l'année 2022



RAPPORT ESG 2022

RAPPORT ESG 2022

I. Informations générales

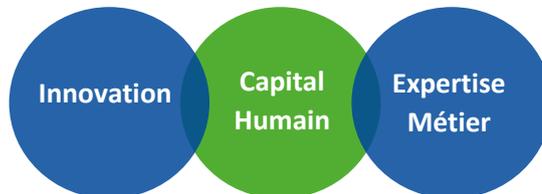
A. Notre profil

Depuis plus de trois décennies, INVOLYS est un acteur incontournable au Maroc et sur le continent africain dans le Conseil, l'Édition et l'Intégration de logiciels applicatifs de gestion ainsi que de solutions technologiques innovantes basées sur l'IA et l'IoT.

Nos principales solutions portent sur la gestion intégrée des achats et des budgets, la gestion du patrimoine mobilier et immobilier, la gestion des RH, la gestion globale des projets immobiliers, la gestion des programmes et des projets ainsi que l'analyse prédictive.



Nous misons sur trois principaux leviers de performance :



1. Notre mission

- Accompagner la transformation digitale des entreprises et des administrations dans une optique de gouvernance responsable, de compétitivité et de performance.
- Proposer des offres technologiques et de services à forte valeur ajoutée.
- Agir avec responsabilité, éthique et transparence.



2. Nos valeurs

Nos valeurs communes, qui reflètent notre vision, guident nos orientations stratégiques et l'ensemble de nos actions opérationnelles.



3. Nos métiers et activités

Une démarche globale, alignée sur le référentiel international CMMI

Nos activités et processus de gestion sont désormais consolidés, industrialisés et s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue en préservant la proximité nécessaire pour répondre aux attentes spécifiques de nos clients.



4. Faits marquants 2022

Conjoncture :

- Situation sanitaire mitigée au 1er semestre
- Atonie de l'activité économique et pression sur les budgets publics du fait de la guerre en Ukraine et de la mauvaise campagne agricole
- Légère appréciation de la parité euro/dirham
- Poursuite de la pression étrangère sur les profils ingénieurs IT

Finances :

- Poursuite du remboursement des CMT
- Bonne dynamique de recouvrement au Maroc
- Recouvrements significatifs au Gabon (malgré quelques retards enregistrés)
- Dénouement du contrôle fiscal
- Distribution de dividendes exceptionnels

Production Logicielle :

- Poursuite de la modernisation de la solution VECTIS
- Développement de nouveaux modules VECTIS pour le compte de l'état gabonais
- Sortie de nouvelles versions de la solution PRAXIS
- Finalisation de la solution d'analyse prédictive P-SAPIO
- Refonte de la solution GEHMONIS (version dédiée au secteur privé)

Distinction :

- INVOLYS s'est vu renouveler l'attribution du label Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de la CGEM et ce, à l'issue de la réunion tenue à cet effet le Mercredi 09 Mars 2022. En effet, les nombreuses actions amorcées tout au long de ces dernières années comme le lancement de nouvelles activités porteuses de valeur ajoutée, le maintien de la parité, la régionalisation de l'emploi, la gestion efficiente de la crise sanitaire, l'ergonomisation des espaces de travail, les partenariats avec le monde de l'éducation ou encore la contribution à des opérations caritatives sont autant d'éléments qui ont permis à notre entreprise de consolider sa démarche RSE. INVOLYS confirme ainsi son engagement à poursuivre la dynamique RSE qui s'inscrit en droite ligne avec ses orientations stratégiques et ses choix de bonne gouvernance.
- INVOLYS a été sélectionnée parmi les trois grandes entreprises finalistes pour la seconde fois dans le cadre de la 2ème édition du concours du Meilleur Rapport de Développement Durable dans le secteur des technologies et communications destiné aux entreprises cotées en bourse. Cette reconnaissance vient confirmer notre engagement en matière de Responsabilité Sociétale «RSE» et l'intégration des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance « ESG » comme un levier de performance sociétale.

B. Notre stratégie RSE

INVOLYS a fait le choix, dans le cadre de son développement et de celui de ses collaborateurs, de formaliser son engagement social et sociétal, notamment à travers une démarche de responsabilité sociétale et de développement durable.

Nous avons à ce propos obtenu, en Juin 2014, le label CGEM pour la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), lequel a fait l'objet d'un premier renouvellement en mars 2018 et d'un deuxième en mars 2022.



En 2016, INVOLYS a formalisé sa charte de Responsabilité Sociétale en incluant tous les axes de la charte du label RSE de la CGEM.

Aussi, notre démarche se structure autour de trois grands axes, à savoir : responsabilité sociale, responsabilité environnementale et responsabilité éthique.



Dans le sens d'une intégration à son écosystème, INVOLYS soutient, depuis plusieurs années déjà, des associations et fondations pour l'enfance, pour la lutte contre le sida et pour la prise en charge de bourses de mérite au profit d'étudiants démunis. Elle est aussi, et depuis toujours, très engagée dans la lutte contre la corruption et l'assainissement de l'environnement des affaires.

C. Méthodologie du reporting :

- Au vu de notre certification ISO 26000, nous nous sommes conformés aux normes GRI pour le reporting sur la durabilité.
- Nous avons défini une matrice sous forme d'analyse de matérialité. Elle prend en compte les attentes de nos parties prenantes et contribue à l'identification des enjeux les plus prioritaires en matière RSE.
- Le reporting concerne la totalité du périmètre de la société.



II. Informations spécifiques

A. Responsabilité environnementale

Notre activité impacte de manière limitée l'environnement. Toutefois, et en dépit de cela, INVOLYS intègre dans sa charte RSE un engagement en faveur de la protection de l'environnement. Il est décliné en un cadre d'actions portant sur l'identification de trois aspects majeurs liés à l'activité de l'entreprise :



Ces trois aspects sont accompagnés d'actions à mettre en place et d'indicateurs de suivi.

De surcroît, un guide « éco-responsabilité » a été élaboré en interne. Il énumère les réflexes et les actions à mettre en place pour les collaborateurs et la direction. Ce guide éco-

responsabilité, validé par la Direction Générale, a été transmis à l'ensemble des collaborateurs à des fins de sensibilisation.

Les actions environnementales pour réduire l'impact des activités d'INVOLYS se présentent comme suit :

1. Consommation responsable du papier :

INVOLYS a orienté ses achats d'imprimantes sur les options d'impression recto verso et sur la pérennité des cartouches d'encre pour limiter la consommation du papier et le renouvellement des cartouches.

A ce titre, la couleur a toujours été une option d'impression à n'utiliser que pour des cas limités, le noir et blanc étant toujours l'option par défaut.

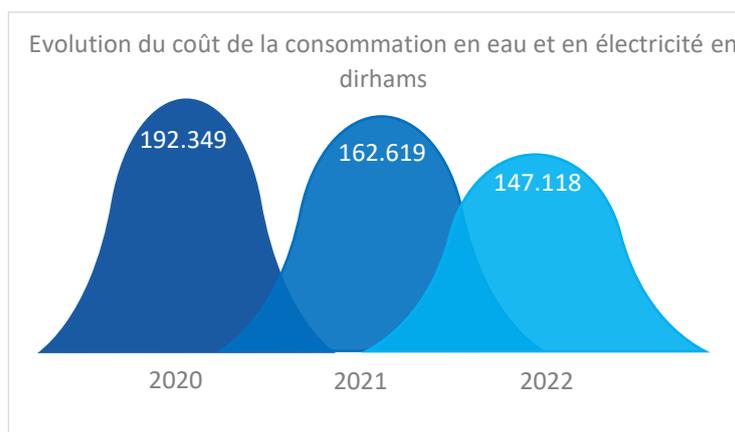
D'autre part, un message accompagné d'un logo visuel situé en bas de chacun de nos e-mails invite le destinataire à ne pas imprimer le courriel pour contribuer au respect de l'environnement.

2. Economie d'énergie

En plus des gestes édictés dans le guide d'éco-responsabilité, INVOLYS a pris les mesures complémentaires suivantes :

- Adoption de l'horaire continu ;
- Utilisation de lampes économiques ;
- Installation d'interrupteurs généraux et spécifiques pour le circuit de climatisation...

D'autre part, INVOLYS réalise un suivi de ses consommations en eau et en électricité en coût et en volume et ce, à fréquence mensuelle. Elle procède également à une analyse de ces chiffres en fonction de ses effectifs.



Aussi, des mesures amélioratives ont été entreprises telles que l'installation de sanitaires à double débit, la mise en place de minuteurs dans les espaces communs ou encore l'installation d'interrupteurs centraux (coupure générale) pour l'éclairage et la climatisation.

- Les matières premières consommées se limitent principalement aux fournitures de bureau, à l'eau des sanitaires, à l'énergie électrique et aux consommables informatiques.
- La plus grande partie des déchets est constituée de matériels informatiques et de papiers.
- Le matériel informatique arrivant en fin de vie est destiné à des opérations caritatives.

3. Optimisation des déplacements

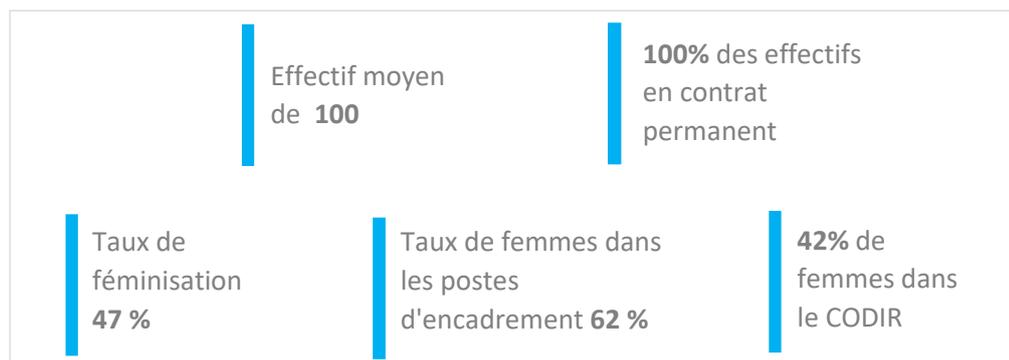
Les recommandations du guide d'éco-responsabilité, développé en interne, contribuent à réduire les émissions de CO2 liées aux déplacements automobiles des collaborateurs et contribuent de ce fait à la réduction de notre empreinte environnementale.

Les collaborateurs utilisent prioritairement les transports en commun lors de leurs déplacements chez les clients. A défaut, le covoiturage reste une option dont l'utilisation est en augmentation continue.

B. Responsabilité sociale

En 2021, INVOLYS a poursuivi sa politique RH volontariste, orientée vers l'attraction, la valorisation et la rétention des talents.

Aussi, et pendant cette crise sanitaire sans précédent, l'entreprise a fait le choix maintenir tous les effectifs en poste avec un redéploiement significatif de ressources d'intégration vers la R&D.



1. Recrutement, intégration & mobilité

Avoir la bonne personne au bon endroit.

Appartenant à un secteur en évolution continue, dans un marché très concurrentiel où les clients sont de plus en plus exigeants, INVOLYS s'est fixé comme objectif fondamental de disposer de ressources humaines hautement qualifiées. L'objectif de cette orientation est

d'être en mesure de fidéliser et acquérir davantage de clients, de faire progresser ses collaborateurs tout en garantissant un modèle de fonctionnement hautement performant.

Aussi et malgré la conjoncture actuelle qui contribue à la rareté des profils IT, INVOLYS a réussi à asseoir une bonne notoriété pour attirer les meilleurs talents, particulièrement issus des écoles d'ingénieurs et ce, grâce à son dynamisme et à la qualité de ses projets et conditions d'apprentissage. En ce sens, elle constitue un cadre opportun pour leur permettre d'intégrer des projets importants et de développer de nouvelles compétences dans le domaine.

De plus et afin de favoriser l'insertion des jeunes diplômés, INVOLYS a procédé à la signature de plusieurs conventions de partenariat avec trois grandes écoles d'ingénieurs notamment : L'INSEA, l'EHTP et la FST Mohammedia.

Le dispositif d'intégration, basé sur un programme de mentoring, bénéficie d'un suivi et d'un accompagnement par les managers et ce, dans le but de permettre aux nouvelles recrues de monter rapidement en compétence opérationnelle et de constituer ainsi un vivier de relève non négligeable.

2. Gestion de carrière et des performances

L'entreprise a mis en place un contrat d'objectifs entre le management et les collaborateurs et ce, à travers la déclinaison à tous les niveaux des objectifs généraux. Aussi, l'exercice d'appréciation annuelle des performances se base sur l'engagement des collaborateurs pour la concrétisation des objectifs assignés.

Tel qu'affiché dans notre charte RSE, « INVOLYS est engagée dans un cycle itératif de développement de ses collaborateurs pour leur permettre de renforcer leurs compétences et d'en développer de nouvelles, d'optimiser leur poste de travail, d'anticiper les évolutions de leur métier ou d'évoluer vers d'autres ».

En termes d'indicateurs, les chiffres indiquent que sur les trois dernières années 3 % des collaborateurs ont bénéficié d'une promotion.

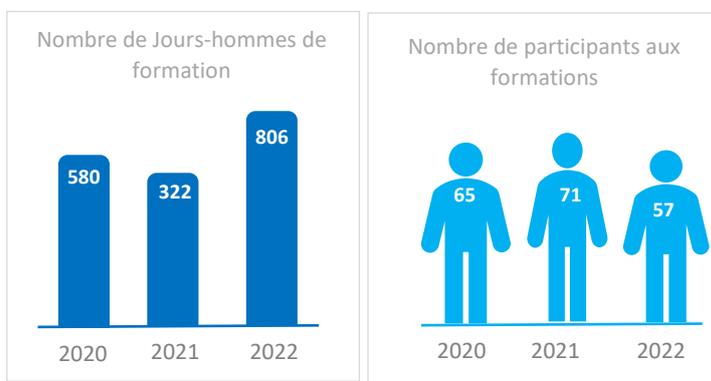
3. Formation & développement de compétences

De même que ce qui précède, nous avons intégré le principe « **Former pour Développer** ».

Tel qu'affiché dans notre charte RSE, « La formation est un axe clé de l'évolution de nos collaborateurs et de réponse aux besoins spécifiques de nos clients ».

- En tant qu'entreprise opérant dans le secteur des nouvelles technologies de l'information, INVOLYS accompagne l'évolution de son marché et les exigences de ses clients en termes d'expertise pointue de ses équipes. A cet égard, la politique de l'entreprise en matière de formation porte sur la montée en compétence des collaborateurs dès leur intégration et leur accompagnement pour favoriser la polyvalence.

- INVOLYS dispose d'un centre de formation équipé et géré par des formateurs internes.
- Le processus de formation est conforme au référentiel CMMI-dev niveau 3 (Capability Maturity Model Integration).
- Les actions de formations dispensées en faveur des collaborateurs s'inscrivent dans une démarche à long terme visant à offrir une meilleure gestion de carrière à nos collaborateurs.
- Une plateforme e-learning a été mise en place en 2021 permettant d'adopter un dispositif combiné pour passer les formations en deux temps : e-learning d'abord puis séminaires en présentiel.
- Sur les trois dernières années, les indicateurs de la formation affichent ce qui suit :



4. Climat & bien-être des collaborateurs

La culture d'entreprise d'INVOLYS est fondée sur des valeurs de responsabilité sociale qui contribuent à l'épanouissement personnel et professionnel de ses ressources.

A ce titre, la société leur assure un environnement de travail apaisé, où les valeurs de respect, de synergie, de responsabilité assumée et d'éthique professionnelle sont véhiculées au quotidien.

Aussi et depuis la mise en œuvre de la nouvelle organisation en 2019, INVOLYS a instauré plusieurs actions sociales en faveur du personnel :

- Tournoi de foot
- Contribution financière à l'adhésion à un club de sport
- Organisation de rencontres internes sous formes de petits déjeuners
- Participation à l'achat des fournitures scolaires
- Partenariat avec la chambre de commerce britannique qui donne accès à plusieurs avantages pour l'ensemble des collaborateurs
- Organisation de teams building

5. Dialogue social

INVOLYS favorise le dialogue social en interne. Elle a mis en place les différentes formes d'instances représentatives du personnel qui sont en interaction avec la Direction Générale et constituent une force de proposition pour l'entreprise.

Dans sa charte RSE, INVOLYS affirme son engagement en faveur de ce principe et déclare « *respecter le libre exercice du droit syndical, la liberté d'association ainsi que le droit de négociation* ».

- Le dialogue avec les représentants du personnel s'exerce effectivement et régulièrement.
- Le règlement intérieur de l'entreprise fait référence au fonctionnement des institutions représentatives du personnel.
- L'entreprise n'a pas connu de conflit collectif ou de menace de grève sur les trois dernières années.
- INVOLYS ne compte pas de représentation syndicale.
- Conformément au calendrier des élections des délégués du personnel, INVOLYS a organisé les élections en 2021. Une seule personne a déposé sa candidature et a été élue.

Au-delà du dialogue social et afin de répondre aux attentes des collaborateurs en matière de communication interne, une newsletter trimestrielle a été instaurée depuis 2020 et réalisée par un comité de rédaction sous l'égide de l'équipe RH. Plusieurs sections sont intégrées : Essentiel de l'actualité, Etat d'avancement des projets, Produits & Services, RDV de INVOLYS, Nouvelles recrues et autres.

6. Hygiène, santé et sécurité

- INVOLYS fait référence à la santé et sécurité au travail dans son règlement intérieur en déclarant la conformité aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et l'obligation du salarié de « *respecter les consignes pour rétablir les conditions de travail protectrices de la sécurité et de la santé* ».
- Les dispositifs anti-incendie sont installés en quantité suffisante et leur vérification est effectuée régulièrement.
- Un plan d'évacuation des nouveaux locaux a été élaboré et un exercice de simulation est prévu pour l'ensemble des collaborateurs.
- Quatre accidents du travail ont été enregistrés (en 2021 et 2022) sur les 3 dernières années (accident de trajet).
- Afin de prévenir les risques SST et d'améliorer les conditions de travail de ses salariés, INVOLYS a engagé les actions suivantes en collaboration avec le médecin de travail :
 - Réalisation d'une étude sur le stress chez les collaborateurs. Les résultats de cette enquête ont alimenté le plan d'action du médecin de travail à travers un suivi attentif des personnes les plus exposées au stress ;

- Campagne annuelle de vaccination contre la grippe saisonnière ;
 - Diffusion d'un guide pour la prévention des TMS (troubles musculosquelettiques) ;
 - Projection d'un film sur les postures au travail ;
 - Diffusion d'un guide des actions préventives contre le paludisme (pour les collaborateurs qui assurent des missions à l'étranger) ;
 - Campagne de sensibilisation sous le thème « Tous vigilants » pour partager les bonnes pratiques de la sécurité routière ;
 - Formation sur l'utilisation des extincteurs.
- En 2022, INVOLYS a signé un contrat avec un nouveau médecin de travail qui a pris en charge la responsabilité du service médical préventif.

7. Insertion des personnes à mobilité réduite

Dans la cadre de sa responsabilité éthique, INVOLYS s'engage pour l'égalité des chances et plus particulièrement pour « l'insertion des personnes à mobilité réduite ».

La démarche déployée dans ce sens s'articule autour des points suivants :

- Identification des postes pouvant être occupés par des personnes à mobilité réduite en collaboration avec le médecin de travail ;
- Diffusion systématique d'offres d'emploi sur la plateforme « Handi Emploi » dédiée à l'emploi des personnes à mobilité réduite ;
- Collaboration avec L'Amicale Marocaine des Handicapés pour faciliter l'insertion des personnes à mobilité réduite ;
- Accessibilité des locaux pour les personnes à mobilité réduite (entrée, parking, ascenseurs, toilettes, escaliers, sol etc.).

Afin d'appuyer le déploiement de notre démarche, l'équipe RH a participé à plusieurs séminaires dispensés par la CGEM & Handicap International.

À ce propos, le processus de recrutement est formalisé et ne comporte aucune clause discriminatoire à l'égard des personnes à mobilité réduite et le top management déclare être engagé pour le recrutement des PSH.

8. Parité et égalité des chances

INVOLYS stipule dans son règlement intérieur sous le chapitre Ethique « qu'aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire en raison de son genre ».

Notre charte RSE stipule que « *Tous nos processus RH sont conçus de sorte à bannir toute discrimination et visent à promouvoir l'égalité des chances, basée sur les compétences et le sens de la responsabilité* ».

INVOLYS suit une politique de parité engagée et affiche les indicateurs suivants :

- Les femmes représentent 47 % de l'effectif global d'INVOLYS, un taux en constante évolution depuis 2014 ;
- Un taux d'encadrement féminin de 62 % ;
- Une représentativité dans le Comité de Direction de 42%.

Aussi et dans le même sens, INVOLYS s'est associé à la campagne « Morocco4Diversity » lancée conjointement par la CGEM « Confédération Générale des Entreprises du Maroc » et l'IFC « International Finance Corporation » pour promouvoir l'égalité professionnelle et s'engage à :



« Consolider sa politique de parité amorcée depuis plusieurs années et ce, par la garantie d'un accès équitable et égal à tous les postes, opérationnels et de management, ainsi qu'à l'ensemble des organes de gouvernance ».

De même, INVOLYS a été sélectionnée parmi les 70 entreprises participantes à cette campagne pour partager ses bonnes pratiques sur les enjeux liés à la place des femmes dans le secteur privé ainsi que sur les actions concrètes à entreprendre pour le maintien de la parité.

C. Gouvernance :

1. Organe d'administration d'INVOLYS

1.1. Composition du conseil d'administration

L'article 14 des statuts d'INVOLYS stipule que la société est administrée par un conseil d'Administration composé de trois membres au moins et quinze membres au plus.

Les Administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Lors de sa nomination, un Administrateur personne morale est tenu de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était Administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la société, par lettre recommandée, cette révocation ainsi que

l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission de ce dernier.

Le conseil d'administration peut coopter un ou plusieurs administrateurs indépendants selon les exigences légales. Leur nombre ne peut dépasser le tiers du nombre total des administrateurs.

Un salarié de la société ne peut être nommé Administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail.

Le nombre des Administrateurs liés à la société par contrat de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration.

La durée des fonctions des Administrateurs nommés par les assemblées générales est de six ans.

Les Administrateurs sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire, sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

En cas de vacance par décès, par démission, ou par tout autre empêchement d'un ou plusieurs sièges d'Administrateurs, le conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Lorsque le nombre des Administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les Administrateurs restants doivent convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire dans un délai de 30 jours à compter du jour où se produit la vacance en vue de compléter l'effectif du conseil.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Les nominations effectuées à titre provisoire par le Conseil d'Administration sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire. A défaut de ratification les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil d'Administration n'en demeurent pas moins valables.

1.2. Membres du conseil d'administration

Nom et Prénom	Début Mandat	Fin Mandat
M. <i>Mountasser FASSI FIGHRI</i> – Président du CA & Président Directeur Général	2020	2025
M. Mourad MEKOUAR - Indépendant	2019	2024
M. Mohammed Karim MOUNIR - Indépendant	2019	2024
M. Omar BENNANI	2018	2023
AM Invest Morocco <i>Représentée par M. Bassim JAI HOKIMI</i>	2018	2023
ETABLISSEMENT ASSIDON <i>Représenté par M. Sion ASSIDON</i>	2018	2023

1.3. Décisions du conseil d'administration

L'article 17 des statuts d'INVOLYS prévoit que le Conseil d'Administration est convoqué par le Président aussi souvent que l'exige la loi et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Le président fixe l'ordre du jour du conseil d'administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

Toutefois en cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par les commissaires aux comptes.

Lorsque le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le directeur général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au président de convoquer le conseil. Lorsque le président ne convoque pas celui-ci dans un délai de 15 jours à compter de la date de la demande, ledit directeur général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le conseil d'administration à se réunir.

La convocation peut être faite par tout moyen et doit être accompagnée d'un ordre du Jour. Aucune justification de la convocation n'est nécessaire si tous les administrateurs sont présents ou représentés.

Le conseil d'administration se réunit au siège social ou en tout autre endroit désigné par celui qui le convoque.

Un administrateur peut donner mandat à un autre administrateur de le représenter à une séance du conseil. Toutefois, chaque administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule procuration.

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil d'administration par les moyens de visioconférence ou moyens équivalents permettant leur identification.

Les moyens de visioconférence utilisés doivent remplir les conditions suivantes :

- Satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective aux réunions des organes de direction ou des organes sociaux dont les délibérations sont retransmises de façon continue ;
- Permettre d'identifier préalablement les personnes participant par ce moyen à la réunion ;
- Permettre un enregistrement fiable des discussions et délibérations, pour les moyens de preuve.

Il est tenu un registre des présences qui est signé par tous les administrateurs ainsi que par les autres personnes participant à la réunion.

La présence effective de la moitié au moins des membres du conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, la voix du président étant prépondérante en cas de partage égal des voix.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par les procès-verbaux établis par le secrétaire du Conseil, sous l'autorité du Président, et signés par ce dernier et au moins un Administrateur. En cas d'empêchement du Président, le procès-verbal est signé par deux Administrateurs au moins.

Les procès-verbaux indiquent le nom des administrateurs présents, représentés ou absents ;

Ils font état de la présence de toute autre personne ayant également assisté à tout ou partie de la réunion et de la présence ou de l'absence des personnes convoquées à la réunion en vertu d'une disposition légale. La justification de la composition du conseil d'administration et de la qualité des administrateurs en exercice résulte, vis à vis des tiers, de l'énumération dans chaque procès-verbal des noms des administrateurs présents ou représentés et de ceux des absents.

Ces procès-verbaux sont communiqués aux membres du conseil d'administration dès leur établissement et, au plus tard, au moment de la convocation de la réunion suivante.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont consignés sur un registre spécial ou sur un recueil de feuillets mobiles tenu conformément à la loi. Ce registre ou recueil est placé sous la surveillance du président et du secrétaire du conseil.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des délibérations sont valablement certifiés par le Président du Conseil d'Administration uniquement, ou par le Directeur Général conjointement avec le Secrétaire.

2. Organes de direction d'INVOLYS

2.1. Organes de direction

La Direction de la société est assurée par M. Mountasser FASSI FIGHRI (Président Directeur Général), M. Mohamed EL GARTI (Directeur Général Délégué – Finance & Support) et M. Rachid HASSANE (Directeur Général Délégué - Opérations).

2.2. Gouvernement d'entreprise

Le Conseil d'Administration du 19 juin 2019 a nommé les membres du comité stratégique, du comité des nominations et rémunérations et du comité d'audit et de suivi des risques, qui sont composés comme suit :

- **Comité Stratégique :**
 - M. Bassim JAI HOKIMI : Président
 - M. Mohamed Karim MOUNIR : Membre
 - M. Mourad MEKOUAR : Membre

- **Comité des Nominations et Rémunérations :**
 - M. Bassim JAI HOKIMI : Président
 - M. Omar BENNANI : Membre
 - M. Sion ASSIDON : Membre

- **Comité d'Audit et de Suivi des Risques :**
 - M. Mourad MEKOUAR : Président
 - M. Bassim JAI HOKIMI : Membre
 - M. Sion ASSIDON : Membre

2.3. Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration et de direction :

S'agissant de la rémunération attribuée aux membres des organes d'administration et de direction d'INVOLYS, l'article 21 des statuts stipule que « L'AGO peut allouer au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle qu'elle détermine librement et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables». D'autre part, la rémunération du Président Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués est fixée par le Comité des Nominations et des Rémunérations.

Par ailleurs, depuis la création d'INVOLYS et jusqu'au moment de la rédaction du présent rapport, les membres du Conseil d'Administration de la société ne se sont vu attribuer aucune rémunération à titre de jetons de présence.

2.4. Intéressement et participation du personnel

Le Comité des Nominations et des Rémunérations tenu le 26 juillet 2019 a validé un plan d'intéressement destiné à l'ensemble du personnel et visant le développement du chiffre d'affaires ainsi que l'augmentation de la rentabilité des projets.

2.5. Communication avec les actionnaires

Chaque année, INVOLYS fournit à ses actionnaires des informations financières semestrielles et annuelles conformément aux dispositions légales en vigueur.

Le Conseil d'Administration encourage la participation des actionnaires à l'assemblée générale annuelle pour discuter les résultats annuels de la société, sa gouvernance et d'autres questions importantes.

3. Ethique et prévention de la corruption

INVOLYS affirme clairement sa responsabilité éthique à travers son engagement en faveur de la lutte contre la corruption, formalisé dans sa charte RSE.

- Le management d'INVOLYS a toujours été et continue d'être fortement impliqué dans la promotion de la transparence et le développement des actions et des stratégies de lutte contre la corruption et plus largement celles en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires au Maroc.
- De plus, cet engagement est décliné au niveau de la culture de l'entreprise et au niveau de tous ses contrats et conventions (Règlement intérieur, Contrats clients, Fournisseurs, Contrats d'embauche, Communication, ...).

- Les dirigeants ainsi que les collaborateurs d’INVOLYS sont unanimement engagés en faveur de la lutte contre la corruption sous toutes ses formes.

D. Relations avec les parties prenantes :

1. Respect des intérêts de nos clients

Depuis 2014, INVOLYS a amorcé une démarche Qualité couvrant tous les processus métiers de l’entreprise. Cette démarche a été couronnée par l’obtention de la certification CMMI (Capability Maturity Model Integration) niveau 2 en décembre 2016 et le niveau 3 en Février 2019.



En ce qui concerne les réclamations, elles sont traitées selon la procédure en place au niveau du Centre d’appel (Help Desk). Les délais d’intervention sont définis ainsi qu’une qualification de la gravité de la demande.

Aussi, les revues qualité incluent des enquêtes auprès des équipes clients pour mesurer le respect de nos engagements ainsi que leur satisfaction. Elles incluent aussi des enquêtes auprès des équipes internes afin de mesurer la tenue des engagements envers nos clients.

2. Communication responsable

- L’entreprise communique sur ses services à travers un site web, des brochures et des vidéos institutionnelles, validées par un garant technique et incluant principalement des spécificités fonctionnelles.
- Toutes les actions de communication, internes et externes, présentent un caractère sobre et sont approuvées préalablement par la Direction Générale.

3. Protection des données personnelles

- L’intervention d’INVOLYS auprès de ses clients n’implique pas directement le recours à des données personnelles. Néanmoins, INVOLYS intègre dans ses contrats commerciaux une clause de confidentialité visant la protection des données ou d’informations recueillies.
- Les salariés de l’entreprise sont également tenus, dans leur contrat de travail, par la confidentialité lors de leurs missions chez les clients.
- L’obtention de la certification CMMI a également contribué à l’amélioration de la sécurité liée aux accès aux bases de données qui sont verrouillées grâce à des serveurs sécurisés.
- Les logiciels développés par INVOLYS intègrent fortement la dimension « protection des données personnelles », notamment par des limitations d’accès et la traçabilité des opérations effectuées par l’utilisateur.
- Les contrats et conventions signés par INVOLYS avec ses clients, intègrent les dimensions : sécurité des systèmes d’information, confidentialité et protection des données, propriété

intellectuelle et engagements réciproques qui en découlent ainsi que le système de sauvegarde et de restauration des données et du système.

- INVOLYS est utilisatrice de son propre SIRH « GEHMONIS » développé en interne.
- La préservation des données de nos salariés est en conformité avec la loi 09/08 pour la protection des données à caractère personnel.

4. Relations avec nos fournisseurs

En tant qu'entreprise de services, les achats d'INVOLYS se limitent aux prestations intellectuelles, au matériel informatique, aux consommables ainsi qu'à la sous-traitance pour les tâches de nettoyage et de gardiennage.

Une procédure d'achat définit les règles en matière d'engagement des dépenses. Cette procédure est complétée par une note de service relatives aux pouvoirs de signature.

Aussi, un comité achat est mis en place pour statuer sur le choix des fournisseurs dans le cadre des appels d'offres restreints.

Des clauses sur le respect de la législation sociale sont intégrées dans les contrats avec les prestataires (salaire minimum, déclaration sociale, assurance aux accidents de travail, etc.).

De même, INVOLYS se conforme à la loi 49-15 sur les délais de paiement et annonce un délai de paiement contractuel de 60 jours inclus dans la procédure achats.

Aussi et à l'occasion du renouvellement du Label RSE de la CGEM, INVOLYS a signé la charte du « Bon Payeur » de la CGEM.

5. Respect des règles de concurrence loyale

L'engagement en faveur du respect de la saine concurrence est formalisé dans la Charte RSE de la CGEM, visible et affichée dans les locaux d'INVOLYS.

Le secteur d'activité d'INVOLYS est un secteur très concurrentiel à l'échelle mondiale, ce qui minimise le risque d'entente sur les prix de vente avec les confrères.

La soumission aux appels d'offres est prise en charge par la Direction avant-vente, elle s'appuie sur des procédures formalisées et passe impérativement par la validation de la Direction Générale.

Grâce à l'équipe R&D et veille technologique, INVOLYS développe des outils et processus innovants qui l'aident à améliorer en continu le développement et l'intégration de ses solutions informatiques, ce qui expose faiblement l'entreprise à des risques de contrefaçon.

6. Contrôle Interne et gestion des risques

INVOLYS dispose d'une cartographie des risques et un dispositif de contrôle interne qui couvrent tous les types de risques de l'entreprise.

Aussi, le Conseil d'Administration compte un comité des nominations et rémunérations, un comité stratégique et un comité d'audit et de suivi des risques. Le comité d'audit est

composé exclusivement d'administrateurs non-exécutifs ne disposant d'aucun intérêt particulier avec INVOLYS. Ses principales délibérations portent sur le suivi des mécanismes d'audit, de risk management et de contrôle interne de l'entreprise.

7. Esprit citoyen

La Charte RSE d'INVOLYS fait référence au principe de développement de « *l'esprit citoyen* ».

En plus du domaine de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés pour les préparer à la bonne compréhension des enjeux de l'entreprise, INVOLYS reste engagée dans l'action associative à travers plusieurs actions :

- Mise en place, à titre gracieux, au profit de l'Association ALIHSSANE du système Praxis de la suite logicielle Up Manager (Solution Web) ainsi que la maintenance y afférente ;
- Dons en nature en faveur l'Association Bidawa ;
- Dons en nature en faveur du Collège Ennasr à Casablanca-Anfa ;
- Gentlemen's agreement avec l'ADD pour la promotion de la culture digitale au Maroc ;
- Partage d'expérience via des séminaires que des experts INVOLYS animent au profits des futurs lauréats dans le cadre des partenariats académiques signés.

Dans le même sens, INVOLYS a engagé des actions de communication interne en encourageant ses collaborateurs à participer au travail associatif à travers le partage de leur savoir-faire au profit de l'intérêt général.

Dans sa charte RSE, l'entreprise déclare « INVOLYS incite tous ses collaborateurs à lui faire part de toute volonté d'initier ou de participer à un travail associatif s'inscrivant dans l'intérêt général en prenant contact avec le département des ressources humaines, en charge de cet accompagnement ».



**COMMUNICATION FINANCIERE
RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2022**

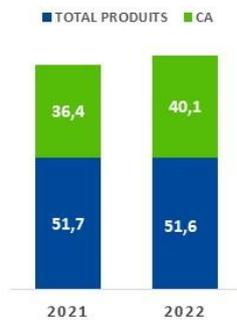
Communication Financière Résultats au 31 Décembre 2022



Communiqué

Comptes & Résultats au 31 décembre 2022

Le conseil d'administration de la société INVOLYS s'est réuni à son siège le Lundi 13 Mars 2023 à 15H30, sous la présidence de Monsieur Mountasser FASSI FIGHRI. Il a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice clos au 31 Décembre 2022 et a arrêté les comptes y afférents.

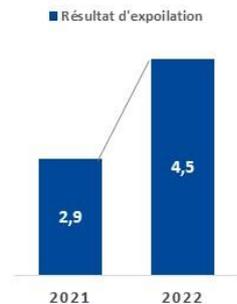


Chiffre d'Affaires & Total Produits

Le Chiffre d'Affaires au titre de l'exercice 2022 s'est établi à **40,1** millions de dirhams en augmentation de **10%** par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique par une dynamique annuelle positive, soutenue par l'accélération des projets d'intégration et la signature de nouveaux contrats. Le total produits a baissé de **1%** par rapport à l'exercice 2021 pour s'établir à **51,6** millions de dirhams.

Charges & Provisions

Les charges d'exploitation sont en diminution de **7%** par rapport à l'exercice précédent, avec un montant de **45,1** millions de dirhams. Cette baisse est essentiellement due à la diminution des dotations d'exploitation avec **12,2** millions de dirhams en 2022 contre **15,5** millions de dirhams pour l'exercice précédent.



Résultats

Au vu de l'ensemble des éléments précédents, les comptes de 2022 dégagent un résultat d'exploitation de **4,5** millions de dirhams et un résultat net de **-0,1** millions de dirhams, contre respectivement **2,9** millions de dirhams et **0,005** millions de dirhams en 2021. La baisse du résultat net s'explique par l'effet conjugué de la provision de certaines anciennes créances pour un montant de **1,5** millions de dirhams ainsi que par une charge exceptionnelle de **3,9** millions de dirhams, liée au règlement définitif et irrévocable d'un contrôle fiscal.

Investissement en R&D

L'investissement en R&D a baissé de **33%** par rapport à l'exercice précédent avec **10,2** millions de dirhams. Cela traduit l'achèvement en cours des chantiers de refonte des solutions historiques.



Perspectives

Principalement tirée par une évolution technologique accélérée, un business de la data en constante expansion ainsi que par l'intensification de l'automatisation des processus, la dynamique de digitalisation des administrations et des entreprises, au Maroc et sur le continent africain, se poursuivra certainement à court et moyen terme. INVOLYS compte ainsi mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour en tirer pleinement profit et se positionner sur de nouveaux marchés, en tenant compte des nombreuses incertitudes et pressions générées par un environnement en perpétuelle mutation.

Contact Communication Financière

Mohamed EL GARTI - Directeur Général Délégué, Finance & Support
Tél: +212 529 310 000 – e-mail: m.elgarti@involys.com

Comptes Sociaux 2022

BILAN (ACTIF)					
INVOLYS s.a		31/12/2022			
	ACTIF	31 décembre 2022			31 décembre 2021
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (a)	8 906 016,80	6 342 988,95	2 563 027,85	3 878 508,15
	Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 906 016,80	6 342 988,95	2 563 027,85	3 878 508,15
	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	154 308 288,23	120 478 975,97	33 829 312,26	33 411 754,56
C	Immobilisations en recherche et développement	149 888 004,08	116 140 716,81	33 747 287,27	33 304 879,22
T	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 420 284,15	4 338 259,16	82 024,99	106 875,34
I	Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
F	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	8 090 754,60	5 174 173,43	2 916 581,17	3 091 344,29
	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
I	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
M	Installations techniques, matériel et outillage	238 229,54	151 278,64	86 950,90	228 054,18
M	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
O	Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	7 756 993,49	4 942 877,98	2 814 115,51	2 860 662,60
B	Autres immobilisations corporelles	95 531,57	80 016,81	15 514,76	2 627,51
I	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	2 097 553,20	1 417 151,00	680 402,20	661 654,40
I	Prêts immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
S	Autres créances financières	506 690,20	0,00	506 690,20	487 942,40
E	Titres de participation	1 590 863,00	1 417 151,00	173 712,00	173 712,00
	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	0,00	0,00	0,00	18 747,80
	Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	18 747,80
	Augmentation des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	173 402 612,83	133 413 289,35	39 989 323,48	41 062 009,20
	STOCKS (f)	1 251 852,39	561 953,07	689 899,32	1 293 886,82
	Marchandises	740 852,39	561 953,07	178 899,32	180 386,82
	Matières et fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00
A	Produits en cours	511 000,00	0,00	511 000,00	1 113 500,00
C	Produits interm. et produits resid.	0,00	0,00	0,00	0,00
T	Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
I	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	113 082 669,54	16 876 260,20	96 206 409,34	83 980 826,07
F	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	3 443,49
	Clients et comptes rattachés	107 084 565,63	15 175 324,10	91 909 241,53	81 547 549,76
C	Personnel	154 016,12	0,00	154 016,12	119 686,60
I	État	2 201 632,81	0,00	2 201 632,81	2 139 233,01
R	Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
C	Autres débiteurs	3 562 398,55	1 700 936,10	1 861 462,45	65 096,76
U	Compte de régularisation actif	80 056,43	0,00	80 056,43	105 816,45
L	TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)	97 895,07	0,00	97 895,07	97 895,07
A					
N	ECART DE CONVERSION - ACTIF (i)	663,68	0,00	663,68	972 594,81
T	(Eléments circulants)				
	TOTAL II (f+g+h+i)	114 433 080,68	17 438 213,27	96 994 867,41	86 345 202,77
T	TRESORERIE - ACTIF	584 836,25	0,00	584 836,25	995 610,04
R	Chèques et valeurs à encaisser	0,00	0,00	0,00	0,00
E	Banques, T.G & CP	584 752,01	0,00	584 752,01	995 280,46
S	Caisses, régies d'avances et accréditifs	84,24	0,00	84,24	329,58
O	TOTAL III	584 836,25	0,00	584 836,25	995 610,04
	TOTAL GENERAL I+II+III	288 420 529,76	150 851 502,62	137 569 027,14	128 402 822,01

Tableau n°1

BILAN (PASSIF)			
INVOLYS s.a		31/12/2022	
	PASSIF	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CAPITAUX PROPRES			
	Capital social ou personnel (1)	38 271 600,00	38 271 600,00
	moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	38 271 600,00	38 271 600,00
	Dont versé : 38 271 600,00		
F	Prime d'émission, de fusion, d'apport	25 751 959,00	25 751 959,00
I	Ecart de réévaluation		
N	Reserve légale	2 852 903,24	2 852 632,12
A	Autres réserves		
N	Report à nouveau (2)	22 902 542,40	24 810 971,14
C	Résultat nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
E	Résultat net de l'exercice (2)	-91 250,89	5 422,38
M	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	89 687 753,75	91 692 584,64
E	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)	0,00	0,00
P	DETTES DE FINANCEMENT (c)	15 363 010,29	18 706 446,40
E	Emprunts obligataires	0,00	0,00
R	Autres dettes de financement	15 363 010,29	18 706 446,40
M			
A	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	0,00	0,00
N	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	0,00	0,00
	TOTAL I (a+b+c+d+e)	105 050 764,04	110 399 031,04
P	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	20 255 310,00	13 026 741,84
A	Fournisseurs et comptes rattachés	3 257 334,00	3 571 843,52
S	Clients créditeurs, avances et acomptes		57 750,00
S	Personnel	1 839 100,36	572 139,31
I	Organismes sociaux	5 045 531,93	3 376 628,14
F	Etat	9 472 566,71	5 274 588,37
	Comptes d'associés	1 897,37	136,00
C	Autres créances	638 879,63	173 656,50
I	Comptes de régularisation - passif		
R	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	20 188,00	1 010 866,94
C	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Elements circulants)	1 313 854,05	3 304,32
U	TOTAL II (f+g+h)	21 589 352,05	14 040 913,10
T	TRESORERIE PASSIF	10 928 911,05	3 962 877,87
R	Crédits d'escompte		1 529 560,80
E	Crédit de trésorerie	0,00	0,00
S	Banques (soldes créditeurs)	10 928 911,05	2 433 317,07
O	TOTAL III	10 928 911,05	3 962 877,87
	TOTAL I+II+III	137 569 027,14	128 402 822,01

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) . déficitaire (-)

COMPTÉ DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)						
INVOLYS s.a						
31/12/2022						
	OPERATIONS	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	EXERCICE	
					PRECEDENT	Net
I	PRODUITS D'EXPLOITATION					
	Ventes de marchandises	1 036 595,00	0,00	1 036 595,00		1 069 364,00
	Ventes de biens et services produits	39 076 760,73	0,00	39 076 760,73		35 422 466,27
	Chiffres d'affaires	40 113 355,73	0,00	40 113 355,73		36 491 830,27
E	Variation de stock de produits	-602 500,00	0,00	-602 500,00		-198 000,00
X	Immobilisations produites pour l'Es e p/elle même	10 191 632,04	0,00	10 191 632,04		15 340 476,33
P	Subvention d'exploitation	0,00	0,00	0,00		0,00
L	Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00		0,00
O	Reprises d'exploitation; transfert de charges	0,00	0,00	0,00		0,00
I	TOTAL I	49 702 487,77	0,00	49 702 487,77		51 634 306,60
II	CHARGES D'EXPLOITATION					
A	Achats revendus de marchandises	793 200,07	0,00	793 200,07		846 596,96
T	Achats consommés de matières et de fournitures	524 784,02	0,00	524 784,02		1 047 650,66
O	Autres charges externes	7 031 147,52	3 388,46	7 034 535,98		6 057 862,35
I	Impôts et taxes	369 637,46	0,00	369 637,46		522 510,76
N	Charges de personnel	24 227 631,72	0,00	24 227 631,72		24 671 271,69
	Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00		0,00
	Dotations d'exploitation	12 182 812,34	0,00	12 182 812,34		15 524 464,42
	TOTAL II	45 129 213,13	3 388,46	45 132 601,59		48 670 356,84
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			4 569 886,18		2 963 949,76
IV	PRODUITS FINANCIERS					
F	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00		0,00
I	Gains de change	14 768,64	0,00	14 768,64		70 843,12
N	Intérêts et autres produits financiers	0,00	0,00	0,00		0,00
A	Reprises financières; transfert de charges	991 342,62	0,00	991 342,62		26 733,64
N	TOTAL IV	1 006 111,26	0,00	1 006 111,26		97 576,76
V	CHARGES FINANCIERES					
I	Charges d'intérêts	969 021,46	0,00	969 021,46		1 170 767,30
E	Pertes de changes	672 747,58	0,00	672 747,58		471 661,92
R	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00		0,00
	Dotations financières	0,00	0,00	0,00		991 342,62
	TOTAL V	1 641 769,04	0,00	1 641 769,04		2 633 771,84
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-635 657,78		-2 536 195,08
VII	RESULTAT COURANT (III - VI)			3 934 228,40		427 754,68

1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMPTÉ DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (suite)						
INVOLYS s.a						
31/12/2022						
	OPERATIONS	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice	
						3 = 1 + 2
VIII	RESULTAT COURANT (Report)			3 934 228,40		427 754,68
VIII	PRODUITS NON COURANTS					
	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00		0,00
N	Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00		0,00
O	Reprises sur subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00
N	Autres produits non courants	961 018,28	0,00	961 018,28		1 637,04
	Reprises non courantes; transferts de charges	0,00	0,00	0,00		0,00
	TOTAL VIII	961 018,28	0,00	961 018,28		1 637,04
IX	CHARGES NON COURANTES					
U	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	0,00	0,00	0,00		0,00
R	Subventions accordées	0,00	0,00	0,00		0,00
A	Autres charges non courantes	3 960 676,57	0,00	3 960 676,57		241 147,78
N	Dotations non courantes aux amortis. et provisions	0,00	0,00	0,00		0,00
	TOTAL IX	3 960 676,57	0,00	3 960 676,57		241 147,78
X	RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)			-2 999 658,29		-239 510,74
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)			934 570,11		188 243,94
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS			1 025 821,00		182 821,56
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			-91 250,89		5 422,38
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			51 669 617,31		51 733 520,40
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			51 760 868,20		51 728 098,02
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			-91 250,89		5 422,38



**RAPPORT GENERAL DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES 2022**



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place maréchal
20 070 Casablanca
Maroc



101, Abdelmoumen
20 340 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
INVOLYS S.A.
88-90 Rue Larbi DOGHMI 2ème étage
Casablanca

Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022
Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société INVOLYS S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaire (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **MAD 89 687 753,75** dont une perte nette de **MAD 91 250,89**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société INVOLYS S.A. au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion :



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que Involys détient des titres de participation à l'étranger, au sens de l'article 144 de la loi sur les sociétés anonymes, évalués à l'actif pour KMAD 1 591 et dépréciés à hauteur de KMAD 1 417. Néanmoins, la société n'a pas procédé à l'établissement des comptes consolidés en application de l'article 2.5 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n°03/19 du 20 février 2019. Selon le management, les filiales contrôlées, n'ont plus d'activité et leurs états de synthèse sont indisponibles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1 Dépréciation des créances clients

— Risque identifié

Au 31 décembre 2022, les créances clients affichent une valeur brute d'environ KMAD 107 085 et une valeur nette d'environ KMAD 91 909, soit 65,81% du total de l'actif de la société. Comme indiqué dans la note A1 de l'Etat des informations complémentaires (ETIC), les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les provisions pour dépréciation des créances clients, d'une valeur d'environ KMAD 15 175, sont calculées en fonction de l'ancienneté et du suivi, effectué par le comité de pilotage, des créances impayées ou présentant des difficultés de recouvrement.

Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan de la société, soit KMAD 91 909 en 2022 et KMAD 81 548 en 2021 et en vue du caractère estimatif de ce processus et son impact significatif sur les comptes.

— Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :

- Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiement et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;
- Vérifier le respect des échéances de paiement issues des conventions, analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;
- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la règle de provisionnement adoptée par la société.



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

mazars

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Président du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

A. SAAÏDI ET ASSOCIES



Bahaa SAAIDI
Associée

MAZARS AUDIT ET CONSEIL



Abdou DIOP
Associé

Tableau T01 (1/2)

BILAN - ACTIF				
INVOLYS				Au 31/12/2022
Eléments	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	8 906 016.80	6 342 988.95	2 563 027.85	3 878 508.15
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 906 016.80	6 342 988.95	2 563 027.85	3 878 508.15
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	154 308 288.23	120 478 975.97	33 829 312.26	33 411 754.56
Immobilisations en recherche et développement	149 868 004.08	116 140 716.81	33 747 287.27	33 304 879.22
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 420 284.15	4 338 259.16	82 024.99	106 875.34
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	8 090 754.60	5 174 173.43	2 916 581.17	3 091 344.29
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	238 229.54	151 278.64	86 950.90	228 054.18
Matériel de transport				
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	7 756 993.49	4 942 877.98	2 814 115.51	2 860 662.60
Autres immobilisations corporelles	95 531.57	80 016.81	15 514.76	2 627.51
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	2 097 553.20	1 417 151.00	680 402.20	661 654.40
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	506 690.20		506 690.20	487 942.40
Titres de participation	1 590 863.00	1 417 151.00	173 712.00	173 712.00
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)				18 747.80
Diminution des créances immobilisées				18 747.80
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (a+b+c+d+e)	173 402 612.83	133 413 289.35	39 989 323.48	41 062 009.20
STOCKS (f)	1 251 852.39	561 953.07	689 899.32	1 293 886.82
Marchandises	740 852.39	561 953.07	178 899.32	180 386.82
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours	511 000.00		511 000.00	1 113 500.00
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	113 082 669.54	16 876 260.20	96 206 409.34	83 980 826.07
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes				3 443.49
Clients et comptes rattachés	107 084 565.63	15 175 324.10	91 909 241.53	81 547 549.76
Personnel	154 016.12		154 016.12	119 686.80
Etat	2 201 632.81		2 201 632.81	2 139 233.01
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	3 552 398.55	1 700 936.10	1 861 462.45	65 096.76
Comptes de régularisation actif	80 056.43		80 056.43	105 816.45
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (h)	97 895.07		97 895.07	97 895.07
ECART DE CONVERSION - ACTIF (I) (Elém. Circul.)	663.68		663.68	972 594.81
TOTAL II (f+g+h+i)	114 433 080.68	17 438 213.27	96 994 867.41	86 345 202.77
TRESORERIE - ACTIF	584 836.25		584 836.25	995 610.04
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G & CP	584 752.01		584 752.01	995 260.46
Caisses, régies d'avances et accreditifs	84.24		84.24	329.58
TOTAL III	584 836.25		584 836.25	995 610.04
TOTAL GENERAL I+II+III	288 420 529.76	150 851 502.62	137 569 027.14	128 402 822.01

Tableau T01 (2/2)

BILAN - PASSIF		
INVOLYS		Au 31/12/2022
Eléments	Exercice	Exercice Précédent
CAPITAUX PROPRES	89 687 753.75	91 692 584.64
Capital social ou personnel (1)	38 271 600.00	38 271 600.00
moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	25 751 959.00	25 751 959.00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 852 903.24	2 852 632.12
Autres réserves		
Report à nouveau (2)	22 902 542.40	24 810 971.14
Résultat nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	-91 250.89	5 422.38
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	89 687 753.75	91 692 584.64
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (c)	15 363 010.29	18 706 446.40
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	15 363 010.29	18 706 446.40
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (a+b+c+d+e)	105 050 764.04	110 399 031.04
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	20 255 310.00	13 026 741.84
Fournisseurs et comptes rattachés	3 257 334.00	3 571 843.52
Clients créditeurs, avances et acomptes		57 750.00
Personnel	1 839 100.38	572 139.31
Organismes sociaux	5 045 531.93	3 376 628.14
Etat	9 472 566.71	5 274 588.37
Comptes d'associés	1 807.37	136.00
Autres créanciers	638 879.63	173 656.50
Comptes de régularisation - passif		
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	20 168.00	1 010 866.94
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Elem. Circul)	1 313 854.05	3 304.32
TOTAL II (f+g+h)	21 569 352.05	14 040 913.10
TRESORERIE PASSIF	10 928 911.05	3 962 877.87
Crédits d'escompte		1 529 560.80
Crédit de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	10 928 911.05	2 433 317.07
TOTAL III	10 928 911.05	3 962 877.87
TOTAL I+II+III	137 569 027.14	128 402 822.01

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

Tableau T02 (1/2)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)					
INVOLYS		Du 1/1/2022 Au 31/12/2022			
Eléments	Opérations		Totaux de l'exercice	Exercice précédent	
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
	1	2	3 = 1 + 2	4	
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises	1 036 595.00		1 036 595.00	1 069 364.00
	Ventes de biens et services produits	39 076 760.73		39 076 760.73	35 422 466.27
	<i>Chiffres d'affaires</i>	40 113 355.73		40 113 355.73	36 491 630.27
	Variation de stock de produits	-602 500.00		-602 500.00	-198 000.00
	Immobilisations produites pour l'Exercice même	10 191 632.04		10 191 632.04	15 340 476.33
	Subvention d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation; transfert de charges				
	TOTAL I	49 702 487.77		49 702 487.77	51 634 306.60
	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus de marchandises	793 200.07		793 200.07	846 596.96
	Achat consommés de matières et de fournitures	524 784.02		524 784.02	1 011 650.66
Autres charges externes	7 031 147.52	3 388.46	7 034 535.98	6 093 862.35	
Impôts et taxes	369 637.46		369 637.46	522 510.76	
Charges de personnel	24 227 631.72		24 227 631.72	24 671 271.69	
Autres charges d'exploitation					
Dotations d'exploitation	12 182 812.34		12 182 812.34	15 524 464.42	
TOTAL II	45 129 213.13	3 388.46	45 132 601.59	48 670 356.84	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			4 569 886.18	2 963 949.76	
FINANCIER	IV PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de partic. et autres titres immo.				
	Gains de change	14 768.64		14 768.64	70 843.12
	Intérêts et autres produits financiers				
	Reprises financières; transfert de charges	991 342.62		991 342.62	26 733.64
	TOTAL IV	1 006 111.26		1 006 111.26	97 576.76
	V CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts	969 021.46		969 021.46	1 170 767.30
	Pertes de changes	672 747.58		672 747.58	471 661.92
	Autres charges financières				
Dotations financières				991 342.62	
TOTAL V	1 641 769.04		1 641 769.04	2 633 771.84	
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-635 657.78	-2 536 195.08	
VII RESULTAT COURANT (III - V)			3 934 228.40	427 754.68	

(1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

Tableau T02 (2/2)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (Suite)				
INVOLYS				
Du 1/1/2022 Au 31/12/2022				
Eléments	Opérations		Totaux de l'exercice	Exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 1 + 2	4
VII RESULTAT COURANT (Report)			3 934 228.40	427 754.68
VIII PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations				
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	961 018.28		961 018.28	1 637.04
Reprises non courantes, transferts de charges				
TOTAL VIII	961 018.28		961 018.28	1 637.04
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortis. des immos cédées				
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	3 960 676.57		3 960 676.57	241 147.78
Dotations non courantes aux amortiss. et prov.				
TOTAL IX	3 960 676.57		3 960 676.57	241 147.78
X RESULTAT NON COURANT (VIII- IX)			-2 999 658.29	-239 510.74
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)			934 570.11	188 243.94
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS			1 025 821.00	182 821.56
XIII RESULTAT NET (XI - XII)			-91 250.89	5 422.38
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			51 669 617.31	51 733 520.40
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			51 760 868.20	51 728 098.02
XVI RESULTAT NET (XIV - XV)			-91 250.89	5 422.38

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

INVOLYS

Du 01/01/2022 Au 31/12/2022

I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)

Eléments		Exercice	Exercice Précédent
1	Ventes de marchandises (en l'état)	1.036.695,00	1.069.364,00
2	Achats revendus de marchandises	793.200,07	846.596,96
I	= MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	243.394,93	222.767,04
II	3 + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	48.665.892,77	50.564.942,50
4	Ventes de biens et services produits	39.076.760,73	35.422.466,27
5	Variation de stocks de produits	-602.500,00	-198.000,00
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	10.191.632,04	15.340.476,33
III	6 - CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	7.559.320,00	7.105.513,01
6	Achats consommés de matières et fournitures	524.784,02	1.011.650,66
7	Autres charges externes	7.034.535,98	6.093.862,35
IV	= VALEUR AJOUTEE (+II+III)	41.349.967,70	43.682.196,83
8	+ Subventions d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	369.637,46	522.510,76
10	- Charges de personnel	24.227.631,72	24.671.271,69
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	16.752.698,52	18.488.414,18
11	+ Autres produits d'exploitation		
12	- Autres charges d'exploitation		
13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges		
14	- Dotations d'exploitation	12.182.812,34	15.524.464,42
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	4.569.886,18	2.963.949,76
VII	RESULTAT FINANCIER	-635.657,78	-2.536.195,08
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	3.934.228,40	427.754,68
IX	RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	-2.999.658,29	-239.510,74
15	- Impôts sur les résultats	1.025.821,00	182.821,56
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-91.250,89	5.422,38

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

1	+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)		
2	- Bénéfice (+)		5.422,38
3	- Perte (-)	91.250,89	
4	- Dotations d'exploitation	11.705.648,70	10.141.599,02
5	- Dotations financières		
6	- Dotations non courantes		
7	- Reprises d'exploitation		
8	+ Reprises financières		
9	+ Reprises non courantes		
	Produits des cessions des immobilisations		
	Valeurs nettes des immobilisations cédées		
I	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	11.614.597,81	10.147.021,40
10	- Distributions de bénéfices	1.913.580,00	3.061.728,00
II	= AUTOFINANCEMENT	9.701.017,81	7.085.293,40

INVOLYS SA

**TABLEAU DE FINANCEMENT
(MODELE NORMAL)**

I- SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

	MASSES	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
				Emplois C	Ressources D
1	Financement permanent	105.050.764,04	110.399.031,04	5.348.267,00	
2	Moins actif immobilisé	39.989.323,48	41.662.009,20		1.072.685,72
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	65.061.440,56	69.337.021,84	4.275.581,28	
4	Actif circulant	96.954.887,41	86.345.202,77	10.649.664,64	
5	Moins Passif circulant	21.560.152,05	14.040.913,10		7.518.138,95
6	= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (B)	75.405.515,36	72.304.189,67	3.101.325,69	
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A-B)	-10.344.074,80	-2.967.167,83		7.376.806,97

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
AUTOFINANCEMENT (A)		9.701.017,81		7.085.193,40
.. Capacité d'autofinancement.....		11.614.597,81		10.147.021,40
.. (j) Distributions de dividendes.....	1.913.580,00		3.061.728,00	
CESSEMENT ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		0,00		19.446,24
.. Cessions d'immob. incorporées				
.. Cessions d'immob. corporelles				19.446,24
.. Cessions d'immob. financières				
.. Réajustement sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)				
.. Augmentation du capital, apports				
.. Résultants d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				2.977.143,20
(notes de prêts et rembourse)				
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		9.701.017,81		10.081.881,84
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	19.633.162,94		16.744.270,43	
.. Acquisitions d'immob. incorporées	10.245.787,34		15.434.957,93	
.. Acquisitions d'immob. corporelles	347.375,60		1.230.569,70	
.. Acquisitions d'immob. financières				
.. Augmentation des créances immobilisées			11.747,80	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	3.340.436,11		2.877.130,66	
EMPLOIS EN NON-VALEUR (H)				
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	13.976.599,05		19.641.501,09	
HELVARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)	3.101.225,59	0,00		18.437.887,06
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	0,00	7.376.806,97	9.078.168,81	
TOTAL GENERAL	17.077.824,74	17.077.824,78	28.719.769,90	28.719.769,90

ETAT A1

**PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES
PAR L'ENTREPRISE**

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
I-ACTIF IMMOBILISE	
A-EVALUATION A L'ENTREE	
1- Immobilisations en savoir-faire.	Coût historique
2- Immobilisations incorporelles.	Coût historique
Immobilisations en recherche et développement	
Les immobilisations en recherche et développement concernent les dépenses engagées par INVOLYS en matière de recherche appliquée et de développement pour son propre compte. Ces dépenses sont constituées de salaires bruts augmentés des charges patronales. Elles sont enregistrées en charges de personnel ensuite elles sont immobilisées en respectant les principes suivants :	
<ul style="list-style-type: none"> • Les projets de recherche et développement sont clairement individualisés par produits logiciels et leur coût distinctement établi ; • Chaque projet a de sérieuses chances de réussite technique et commerciale. • Les calculs des sommes à immobiliser se basent sur les pourcentages mensuels du temps de chacune des ressources investies sur la recherche et développement par produits. A ces pourcentages est rajouté le temps d'encadrement. 	
3- Immobilisations corporelles :	Coût historique
4- Immobilisations financières :	Prix d'achat
B-CORRECTIONS DE VALEUR	
1- Méthodes d'amortissements :	Linéaire
En respect de la législation en vigueur, les immobilisations en recherche et développement sont amortissable sur une durée de cinq ans.	
2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	
Pour les immobilisations en recherche et développement les provisions pourraient se faire sur la valeur correspondant à un produit donné dans le cas où il a échec technique (non-aboutissement technique de la recherche) ou échec commercial (pas de possibilité de commercialisation). Le cas ne s'est pas produit depuis que la société a démarré les immobilisations en recherche et développement en 1993.	
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion -Actif :	Cours de change à date de clôture.
II-ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A-EVALUATION A L'ENTREE	
1- Stocks.	Coût d'achat
	Coût moyen usitaire pondéré (CMUP)
2- Créances.	Valeur nominale
	Contre valeur au cours du jour d'entrée
3- Titres et valeurs de placement.	Valeur nominale
B-CORRECTIONS DE VALEUR	
1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation.	La valeur des pertes liées à des créances litigieuses
	La valeur de perte liée à des articles obsolètes, endommagés ou trop anciens
2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif.	Valeur comptable nette des créances libellés en monnaie étrangère
III-FINANCEMENT PERMANENT	
1- Méthodes de réévaluation.	Non concerné
2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementés.	Non concerné
3- Dettes de financement permanent.	Valeur nominale
4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges.	Non concerné
5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif.	Non concerné
IV-PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1- Dettes du passif circulant.	Valeur nominale
	contre valeur au cours du jour d'entrée
2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges.	Valeur destinée à faire face à un risque ou une charge devant se réaliser dans un délai inférieur à 12 mois
3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif.	Valeur comptable nette des dettes libellés en monnaie étrangère
V- TRÉSORERIE	
1- Trésorerie -Actif.	Valeur nominale en dinars
2- Trésorerie -Passif.	Valeur nominale en dinars
3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation.	Non concerné

ETAT_A2

ETAT DES DEROGATIONS

INVOLYS SA		DU 01/01/2022 AU 31/12/2022
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<i>I- Dérégations aux principes comptables fondamentaux</i>		
<i>II- Dérégations aux méthodes d'évaluation</i>		
<i>II- Dérégations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse</i>		

ETAT A3

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INVOLYS SA		DU 01/01/2022 AU 31/12/2022
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
<i>1- Changements affectant les méthodes d'évaluation</i> * * * * * * * * * *		
<i>1- Changements affectant les règles de présentation</i> * * * * * * * * *		

ETAT: B2

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

INVOLYS SA

NATURE	MONTANT BRUT		AUGMENTATION			DIMINUTION		MONTANT BRUT FIN EXERCICE
	DEBUT EXERCICE		Acquisition	Production par l'E/Se pour elle même	Virement	Cession	Retrait	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS								
*Frais préliminaires	8.906.016,80							
*Charges à répartir sur plusieurs exercices								
*Prime de remboursement obligations								
S/TOTAL I	8.906.016,80							8.906.016,80
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
*Immobilisation en recherche et développement	139.602.216,74		10.285.787,34					
*Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	4.420.284,15							
*Fonds commerciaux								
*Autres immobilisations incorporelles								
S/TOTAL II	144.022.500,89		10.285.787,34			0,00		154.308.288,23
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
*Terrains								
*Constructions	364.714,85							
*Installations techniques, matériel et outillage								
*Matériel de transport								
*Mobilier, matériel de bureau et aménagement	4.018.033,74							
*Autre immobilisations corporelles	78.593,57		16.938,00		126.485,31		31.584,00	
*Immobilisations corporelles en cours								
*Matériel informatique	3.311.620,84		330.437,60					
S/TOTAL III	7.774.963,00		347.375,60	0,00	126.485,31	0,00	31.584,00	126.485,31
TOTAL GENERAL (I+II+III)	160.703.480,69		10.633.162,94	0,00	126.485,31	0,00	31.584,00	171.305.059,63

ELA1B2bis

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

NATURE	Cumul début exercice			Dotation de l'exercice	Amortissement sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice 4=1+2-3
	1	2	3			
IMMOBILISATION EN NON- VALEURS	5.027.508,65	1.315.480,30	0,00		6.342.988,95	
*Frais préliminaires	5.027.508,65	1.315.480,30	0,00		6.342.988,95	
*charges à répartir sur plusieurs exercices						
*Primes de remboursement des obligations						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	110.610.746,33	9.868.229,64	0,00		120.478.975,97	
*Immobilisations à recherche et développement	106.297.337,52	9.843.379,29			116.140.716,81	
*Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4.313.408,81	24.850,35			4.338.259,16	
*fonds commercial						
*Autres immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4.683.618,71	522.138,72	31.584,00		5.174.173,43	
*Terrains						
*Constructions	136.660,67	14.617,97			151.278,64	
*Installations techniques, matériel et outillage						
*Matériel de transport	4.470.991,98	503.470,00			4.942.877,98	
*Mobilier, matériel de bureau et aménagements	75.966,06	4.050,75			80.016,81	
*Autres immobilisations corporelles						
*Immobilisations corporelles en cours						
TOTAL GENERAL	120.321.873,69	11.705.848,66	31.584,00		131.996.138,35	

ETAT B3
**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS
 D'IMMOBILISATIONS**

INVOLYS SA		DU 01/01/2022 AU 31/12/2022					
Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
31/12/2022	23510000	31.584,00	31.584,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		31.584,00	31.584,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

EXLXB

Raison sociale de la société émettrice	secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acqui- sition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèses de la société émettrice		Produits inscrits au C.P.C de l'exercice	
						Date de clôture	Situation nette		
		2	3	4	5	6	7	8	9
INVOLYS CANADA	NITC	2.022.910,00	60%	1.213.746,00	0,00	-	-	-	-
INVOLYS TUNISIE	NITC	598.250,00	34%	203.405,00	0,00	-	-	-	-
INVOLYS ENTRAL & WES	NITC	173.712,00	100%	173.712,00	173.712,00	-	-	-	-
TOTAL		2.794.872,00		1.390.863,00	173.712,00		0,00	0,00	0,00

ETATS

TABLEAU DES PROVISIONS

INVOLYS SA NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS				REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières non courantes	d'exploitation	financières non courantes	Non courante			
						financières	Non courante		
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	1.417.151,00							1.417.151,00	
2. Provisions réglementées									
3. Provisions durables pour risques et charges									
SOUS TOTAL (A)	1.417.151,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.417.151,00	
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	16.961.913,27	476.963,68						17.438.213,27	
5. Autres provisions pour risques et charges	1.010.866,94	663,68			991.342,62			20.188,00	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie									
SOUS TOTAL (B)	17.972.780,21	476.963,68	0,00	0,00	991.342,62	0,00	0,00	17.458.401,27	
TOTAL (A+B)	19.389.931,21	476.963,68	0,00	0,00	991.342,62	0,00	0,00	18.875.552,27	

ETAT B6

TABLEAU DES CREANCES

INVOLYS SA. DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
		MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN	ECHEUES ET NON RECOURABLES	MONTANTS SUR DEVISES	MONTANTS SUR LETTAT ET ORGANIS. PUBLICS	MONTANTS SUR LETTAT ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS	
BE.L'ACTIF IMMOBILISE	506.690,20		506.690,20						
* Prêts Immobilisés									
* Autres créances financières	506.690,20		506.690,20						
BE.L'ACTIF CIRCULANT	113.982.669,54	113.982.669,54			58.619.587,23	2.201.632,81			
* Fournisseurs débiteurs av et acpte	197.084.565,63	-42.497.155,91							
* Clients et comptes attachés	154.016,12	154.016,12							
* Personnel	2.201.632,81	2.201.632,81	64.387.409,70		58.619.587,23	2.201.632,81			
* Etat									
* Comptes d'associés	3.562.308,55	3.562.308,55							
* Autres débiteurs	80.056,43	80.056,43					1.503.486,38		
* Comptes de régularisation-actif									

ETAT_B7

TABEAU DES DETTES

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

INVOLYSSA	D E T T E S	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
			PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES ET NON PAYEES	MONTANTS EN DEVISES	MONTANTS VIS-A-VIS DE L'ETAT ET ORGANIS. PUBLICS	MONTANTS VIS A VIS DES ENTREPRISES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
	DETTES DE FINANCEMENT	15.363.010,29	0,00						
	* Emprunts obligataires	15.363.010,29							
	* Autres dettes de financement								
	DU PASSIF CIRCULANT	20.255.310,00		19.091.599,88		80.502,32	14.518.098,64		
	* Fournisseur et comptes rattachés	3.257.334,00	1.163.710,12	2.093.623,88		80.502,32		171.600,00	
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	1.839.100,36		1.839.100,36					
	* Personnel	5.045.531,93		5.045.531,93					
	* Organismes sociaux	9.472.566,71		9.472.566,71				5.045.531,93	
	* Etat	1.897,37		1.897,37				9.472.566,71	
	* Comptes d'associés	638.879,63		638.879,63					
	* Autres créanciers								
	* Comptes de régularisation - Passif								

ETAT B8

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

INVOLYS SA		DU 01/01/2022 AU 31/12/2022			
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
Sûretés reçues					

(1)- Gage : 1- Hypothèque ; 2- Nantissement ; 3- Warrant ; 4- Autres ; 5- (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes liées (sûretés données) (entreprises liées, associés, nombre de personnel),

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes liées autres que le débiteur (sûretés reçues).

ETAT B9

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES
HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

INVOLYS SA	DU 01/01/2022 AU 31/12/2022	
ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions	506.690,20	487.942,40
. Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
. Autres engagements donnés		
* Autres créances financières		
*		
*		
* TOTAL (1)	506.690,20	487.942,40
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions		
. Autres engagements reçus		
*		
*		
	NEANT	
TOTAL		

ETAT 10

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

INVOLYS SA

1 Bibliques	2 Date de la fin de l'échéance	3 Durée du contrat en mois	4 Valeur estimée des biens à la date de contrat	5 Date théorique d'amortissement des biens	6 Cumul des exercices précédents des remboursements	7 Montant de l'exercice des remboursements	8 Relevances payées		9 A plus d'un an	10 Prix d'achat résiduel en fin de contrat	11 Observations
							A un an	A plus d'un an			
MAT DE TRANSPORT	01/02/2019	48	317 807,00	5	253 381,35	91 020,81	91 020,81	12 111,08	2 660,23		
MAT DE TRANSPORT	01/11/2019	60	627 574,00	5	322 722,04	149 694,96	149 694,96	281 399,12	5 295,50		
MAT DE TRANSPORT	01/06/2019	48	317 387,00	5	233 839,00	91 138,80	91 138,80	41 536,48	2 660,23		
MAT DE TRANSPORT	01/12/2019	60	382 490,40	5	89 659,48	42 232,64	42 232,64	84 872,40	1 524,80		
MAT DE TRANSPORT	01/04/2019	48	467 014,00	5	365 069,52	133 742,28	133 742,28	38 069,23	3 903,74		
LOCAL	01/02/2021	141	24 215 041,03	141	1 785 198,47	1 947 489,24	1 947 489,24	18 534 864,66	1 972 634,08		
Total					3 699 869,84	3 446 318,36	3 446 318,36	18 661 453,98	1 018 480,58		

Tableau T06 (2/2)

DETAIL DES POSTES DU C.P.C.			
INVOLYS		Du 1/1/2022 Au 31/12/2022	
	Poste	Exercice	Exercice Précédent
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	<u>Ventes de marchandises</u>		
	- Ventes de marchandises au Maroc	648 195.00	698 864.00
	- Ventes de marchandises à l'étranger	388 400.00	370 500.00
	- Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total	1 036 595.00	1 069 364.00
712	<u>Ventes des biens et services produits</u>		
	- Ventes de biens au Maroc	1 418 804.00	3 584 843.30
	- Ventes de biens à l'étranger		
	- Ventes des services au Maroc	8 306 744.65	11 423 851.88
	- Ventes des services à l'étranger	29 351 212.08	20 413 771.09
	- Redevances pour brevets, marques, droits ...		
	- Reste du poste des ventes et services produits		
	Total	39 076 760.73	35 422 466.27
713	<u>Variation des stocks de produits</u>		
	- Variation des stocks de produits de produits en cours		
	- Variation des stocks de biens produits	-602 500.00	-198 000.00
	- Variation des stocks de services en cours		
	Total	-602 500.00	-198 000.00
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>		
	- Jetons de présence reçus		
	- Reste du poste (produits divers)		
	Total		
719	<u>Reprises d'exploitation, transferts de charges</u>		
	- Reprises		
	- Transferts de charges		
	Total		
	PRODUITS FINANCIERS		
738	<u>Intérêts et autres produits financiers</u>		
	- Intérêt et produits assimilés		
	- Revenus des créances rattachées à des participations		
	- Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	- Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	Total		

ETAT B12

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

INVOLYS SA

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

INTITULES	Montant	Montant
<u>I. RESULTAT NET COMPTABLE</u>		
*Bénéfice net		91.250,89
*Perte nette		
<u>II. REINTEGRATION FISCALES</u>		
1, Courantes	2.565.271,93	
- IS AU 31-12-2022	1.025.821,00	
- Excedent/redevances credit bail	222.208,42	
- Gains latents de l'exercice	1.313.854,05	
- Autres charges des exercices antérieures	3.388,46	
2, Non courantes	2.019.686,95	
- Autres charges non courantes	2.019.686,95	
-		
<u>III. DEDUCTIONS FISCALES</u>		
1, Courantes		3.304,32
- Gains latents exercice antérieur		3.304,32
-		
-		
2, Non Courantes		
-		
-		
-		
TOTAL	4.584.958,88	94.555,21
<u>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</u>		
Bénéfice brut fiscal		4.490.403,67
Déficit brut fiscal si T2>T1 (B)		
<u>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (I)</u>		
*Exercice n-4		
*Exercice n-3		
*Exercice n-2		
*Exercice n-1		
<u>VI. RESULTAT NET FISCAL</u>		
Bénéfice net fiscal (A-C)		4.490.403,67
ou Déficit net fiscal (B)		
<u>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</u>		
<u>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</u>		
*Exercice n-4		
*Exercice n-3		
*Exercice n-2		
*Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ETAT B14

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

INVOLYS SA		DU 01/01/2022 AU 31/12/2022			
NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)	
A. T.V.A Facturée	4.414.916,72	2.907.839,24	2.378.134,00	4.944.621,96	
B. T.V.A Récupérable	511.195,56	1.324.933,56	1.219.166,25	616.962,87	
sur charges	219.009,93	1.292.282,71	1.199.089,00	312.203,64	
sur immobilisations	292.185,63	32.650,85	20.077,25	304.759,23	
C. T.V.A due ou crédit TVA	3.903.721,16	1.582.905,68	1.158.967,75	4.327.659,09	
T.V.A=(A-B)	3.903.721,16	1.582.905,68	1.158.967,75	4.327.659,09	

INVOLYS S.A
ETAT B15
PASSIFS EVENTUELS
Exercice du 01/01/22 au 31/12/22

- | | |
|-----|--|
| (a) | Les déclarations fiscales des exercices 2017 à 2020 au titre de l'impôt sur les Sociétés (IS) et de l'impôt sur le Revenu (IR) ainsi que la Taxe sur la Valeur Ajoutée ont fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'année 2021. Les déclarations fiscales au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de l'Impôt sur le Revenu (IR) de l'exercice 2021 ne sont pas encore prescrites et pourraient faire l'objet d'un contrôle fiscal et d'éventuels redressements. A noter que la loi de finances 2016 a introduit une disposition prolongeant le délai de prescription de quatre (4) ans à dix (10) ans aux contribuables n'ayant pas déposé leurs déclarations au titre des dix (10) derniers exercices non déclarés. |
| (b) | Les déclarations sociales au titre de la C.N.S.S pourraient faire l'objet de contrôle et d'éventuels redressements |
| (c) | Notons qu'au titre de la période non prescrite, les rôles émis des autres impôts et taxes peuvent également faire l'objet de révisions. |
| (d) | Le non rapatriement à temps de créances anciennes nées sur l'étranger peut être source de passifs éventuels. |

Tableau n°13

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

MONTANT DU CAPITAL : 38 271 600,00 DH

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

1	2	3	4	5		6	7		8	9	10		11	12
				NOMBRE DE TITRES			MONTANT DU CAPITAL							
Nom et prénom des principaux associés (1)		Raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	Exercice précédent	Exercice actuel	Adresse	Exercice précédent	Exercice actuel	Valeur nominale de chaque action ou part sociale	Montant	Apprécié	Libéré		
MOHAMED BACHIR RACHIDI			8 RUE ABREZI LAZKAS HAARIF CASA	31.483	31.608				100,00	3.176.800,00	3.756.800,00	4.756.800,00		
OMAR BENNANI			RUE VILLA CHADA AIN DJALI CASA	27.000	27.000				100,00	2.700.000,00	2.700.000,00	2.700.000,00		
HESHITHES EL OUARZAZI			RUE ABASS EL AZH RESHD KCHOUTI BRAHIM CNE CASA	23.379	23.379				100,00	2.337.900,00	2.237.900,00	2.237.900,00		
LAKAKI WALID		AM INVEST MOROCCO	37 RUE JALAL ELDDINE ASSVOUIT CAS5	143.207	143.207				100,00	14.320.700,00	14.320.700,00	14.320.700,00		
ELOTTANT			ANGLE BD ZERKTOUNI ET BD BRAHIM ROUDANISME ETAGE CASA	0.511	0.511				100,00	1.951.900,00	1.951.900,00	1.951.900,00		
			ANGLE BD ZERKTOUNI ET BD BRAHIM ROUDANISME ETAGE CASA	112.993	112.993				100,00	11.299.300,00	11.299.300,00	11.299.300,00		
				382.716	382.716					38.271.600,00	38.271.600,00	38.271.600,00		

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'imprévision décroissante.

ETAT C2

ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

INVOLYS SA	DU 01/01/2022 AU 31/12/2022	
	MONTANT	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS AFFECTER		
(Décision de 17 Juin 2022 et du 05 décembre 2022)		
. Report à nouveau	24.810.971,14	271,12
. Résultats nets en instance d'affectation		
. Resultat net de l'exercice	5.422,38	1.913.580,00
. Prélèvement sur les réserves		
. Autres Prélèvements		22.902.542,40
TOTAL A	24.816.393,52	
	TOTAL B	24.816.393,52

Total A = Total B

ETAT C3

**RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS, CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE
AU COURS DES T DERNIERS EXERCICES**

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

INVOLYS SA

NATURE DES INDICATIONS	Exercice n-2	Exercice n-1	Exercice n
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	89.554.901,81	87.814.076,49	87.124.725,90
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	33.434.047,27	36.491.830,27	40.113.355,73
2. Résultat avant impôts	877.773,34	188.243,94	934.570,11
3. Impôts sur les résultats	466.861,00	182.821,56	1.025.821,00
4. Bénéfices distribués		3.061.728,00	1.913.580,00
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instances d'affectation)	410.912,34	5.422,38	-91.250,89
RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
1. Résultat net par action ou part sociale	1,07	0,01	-0,24
2. Bénéfices distribués par action ou part sociale	0,00	8,00	5,00
PERSONNEL			
1. Montant des salaires bruts de l'exercice	21.646.138,54	20.448.325,55	20.363.007,67
2. Effectif	140	139	139

ETAT C4

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES COMPTABILISEES
PENDANT L'EXERCICE

INVOLYS SA	DU 01/01/2022 AU 31/12/2022	
NATURE	Entrée Contre-Valeur en DH	Sortie Contre-Valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits	29.739.612,08	
Charges		89.916,92
TOTAL DES ENTREES	29.739.612,08	
TOTAL DES SORTIES		89.916,92
BALANCE DEVISES		29.649.695,16
TOTAL	29.739.612,08	29.739.612,08

INVOLYS SA

ETAT_C5

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION

DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Date de clôture (1)	31/12/22
Date d'établissement des états de synthèse (2)	20/03/23
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II- EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indication des événements
	* Favorables
	* Défavorables



**RAPPORT SPÉCIAL DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES 2022**

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes 2022



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place maréchal
20 070 Casablanca
Maroc

mazars

101, Abdelmoumen
20340 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société INVOLYS S.A.

88-90 Rue Larbi DOGHMI
20340 - Casablanca
Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **PERIODE DU 1er JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée et son décret d'application et la loi 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Le président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice.

2. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

2.1. Convention de prestation de service avec la société DECISIO CONSULTING (autorisée par le conseil d'administration tenu le 27 septembre 2019)

- **Personnes concernées** : M. Mountasser FASSI FIHRI (Président Directeur Général d'INVOLYS et Directeur Général de DECISIO CONSULTING) ;
- **Objet de la convention** : Mettre à la disposition de INVOLYS S.A., les compétences de Mr. Mountasser FASSI-FIHRI, afin d'assurer une mission de direction générale ;



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes



- **Date de signature de la convention** : 1^{er} Août 2019 ;
- **Durée de la convention** : Ce contrat est passé pour une durée de deux ans, renouvelable tacitement, sauf dénonciation par l'une des parties six mois avant la fin de l'échéance ;
- **Modalités de rémunération** : En contrepartie de la réalisation de cette prestation INVOLYS versera au prestataire la somme forfaitaire Hors Taxes de KMAD 143 par mois;
- **Montant comptabilisé en charges par INVOLYS S.A.** : KMAD 1 716 (HT) ;
- **Somme versée au cours de l'exercice 2022** : KMAD 2 059 ;
- **Solde de la dette au 31 décembre 2022** : KMAD 172.

2.2. Convention d'avance en compte courant avec INVOLYS CANADA

- **Personnes concernées** : INVOLYS S.A est actionnaire majoritaire d'INVOLYS CANADA
- **Objet de la convention** : L'objet de cette convention, non écrite, est d'effectuer des avances en comptes courants par INVOLYS S.A. à INVOLYS CANADA ;
- **Modalités de rémunération** : Les avances en comptes courants ne sont pas rémunérées par des intérêts. Par ailleurs, ces avances font l'objet, dans les comptes d'INVOLYS S.A, d'une provision pour dépréciation à due concurrence de leur montant total soit 1 441 KMAD.
- **Montant des intérêts comptabilisés en produits par la Société** : Néant.
- **Montant des intérêts encaissés par la Société** : Néant.
- **Solde du compte débiteur au 31 décembre 2022** : KMAD 1 441.

2.3. Convention d'avance en compte courant avec INVOLYS CENTRAL AND WEST AFRICA

- **Personnes concernées** : INVOLYS S.A détient 100 % du capital d'INVOLYS CENTRAL AND WEST AFRICA
- **Objet de la convention** : L'objet de cette convention, non écrite, est d'effectuer des avances en comptes courants par INVOLYS S.A. à INVOLYS CENTRAL AND WEST AFRICA.
- **Modalités de rémunération** : Les avances en comptes courants ne sont pas rémunérées par des intérêts.



A. SAAIDI & ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

mazars

- Montant des intérêts comptabilisés en produits par la Société : Néant.
- Montant des intérêts encaissés par la Société : Néant.
- Montant des remboursements reçus par la Société : Néant.
- Solde du compte courant au 31 décembre 2022 : KMAD 62.

A Casablanca, le 24 avril 2023

Les commissaires aux comptes

A. SAAIDI ET ASSOCIES


Bahaa SAAIDI

Associée

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Abdou DIOP

Associé


MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Calvyn
20360 Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23 (L.G)
Fax : 05 22 42 34 00



**RAPPORT DE GESTION 2022 –
PERSPECTIVES**



RAPPORT DE GESTION *Exercice 2022*

Situation Financière et Résultat à fin décembre 2022

Au titre de l'exercice 2022, le total des produits a connu une baisse de 1% et s'est établi à 51.669.617,31 dirhams, dont 10.191.632,04 dirhams en immobilisations en Recherche et Développement et un chiffre d'affaires de 40.113.355,73 dirhams. Ce dernier a enregistré une augmentation de 10% par rapport à l'exercice précédent.

Pour les charges d'exploitation, elles ont enregistré une baisse de 7% avec un montant de 45.132.601,59 dirhams. Quant aux charges de personnel elles ont connu une diminution de 2% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation a connu une hausse de 54% par rapport à l'exercice précédent se situant en 2022 à 4.569.886,18 dirhams.

Le résultat net au 31/12/2022 est de -91.250,89 dirhams contre 5.422,38 dirhams au 31/12/2021.

Le total net de l'actif au 31/12/2022 est de 137 569 027,14 dirhams contre 128.402.822,01 dirhams au 31/12/2021. Les capitaux propres sont passés de 91.692.584,64 dirhams à fin 2021 à 89.687.753,75 dirhams au 31/12/2022.

Liste des mandats d'administrateurs dans d'autres conseils d'administration ainsi que leurs emplois ou fonctions principaux :

Administrateur	Administration(s) sociale de la société	Fonction(s) ou fonction(s) principale(s)
M. Bassim JAÏ HOKIMI	ATLAMED	Président Directeur Général
	AM Invest Morocco	Président Directeur Général
	ATLAMED CAPITAL	Président Directeur Général
	COFIMAG	Président Directeur Général
	WATEC	Administrateur et Représentant d'AM Invest Morocco
	INVOLYS	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
	SOFRENOR	Administrateur et Représentant d'AM Invest Morocco
	EGFI	Administrateur et Représentant d'AM Invest Morocco
	GEMADEC	Administrateur
	GEMA CORP	Administrateur
	SECURIMAG	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
	INTEX COMPAGNIE	Représentant d'AM Invest Morocco au C.A.
	SP Fund	Administrateur
	WATEC DISTRIBUTION	Administrateur
	AL MADDA	Administrateur
	MANACIM	Administrateur
	Société Métallurgique d'Imiter	Administrateur
	WANA CORPORATE	Administrateur
	MEDCAP PARTNERS	Administrateur
	AL AKHAWAYN UNIVERSITY-SPJ	Administrateur
	ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL	Administrateur
	ANFA P&G HOLDING	Gérant S.A.R.L.
	BHJ CORP	Gérant S.A.R.L.
M. Mountassar FASSI FIRHI	COFIMAG	Administrateur
	EGFI	Administrateur
	INTEX	Administrateur
	GEMADEC	Administrateur
	WATEC	Administrateur
	SOFRENOR	Administrateur
	SECURIMAG	Administrateur
	ATLAMED CAPITAL	Administrateur
	GEMACORP	Administrateur
	INVOLYS	Administrateur + PDS
	BANQUE CENTRALE POPULAIRE	Président directeur général
	SENSYO	Administrateur
	BAB CONSORTIUM	Administrateur
	DCP SA	Administrateur
	ATLANTIC BUSINESS INTERNATIONAL	Administrateur, Représentant Permanent de la BCP
ATLANTIC MICROFINANCE FOR AFRICA	Administrateur	
ATTAFIQ MICRO-FINANCE	Président du Conseil d'Administration	
BANK AL YOUSR	Président du Conseil d'Administration	
BANQUE CHAABI DU MAROC	Président du Conseil d'Administration	
MAROC ASSISTANCE INTERNATIONALE	Président du Conseil d'Administration	
MAROC LEASING	Président du Conseil d'Administration	
BCP INTERNATIONAL	Président du Conseil d'Administration	
BP REAL ESTATE MANAGEMENT	Président du Conseil d'Administration	
BP SHORE GROUP	Président du Conseil d'Administration	
PAYMENT CENTER FOR AFRICA	Président du Conseil d'Administration	
UPLINE GROUP	Président du Conseil d'Administration	
VIVALIS SALAF	Président directeur général	
CHAABI CAPITAL INVESTISSEMENT	Président du Conseil d'Administration	
BCP TECHNOLOGIES	Président du Conseil d'Administration	
INFRA MAROC CAPITAL	Président du Conseil d'Administration	
UNIVERSITE INTERNATIONALE DE RABAT (UIR)	Administrateur, Représentant de la BCP	
MAMDA R6	Administrateur, Représentant Permanent de la BCP	
MUTUELLE ATTAMINE CHAABI (MAC)	Président du Conseil de Surveillance	
UNION DES BANQUES ARABES ET FRANCAISES	Administrateur	
EDITO VENTURES	Administrateur	
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE (C.I.M.R)	Administrateur	
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY (CFCA)	Administrateur	
CENTRE DES TRES PETITES ENTREPRISES SOLIDAIRES	Administrateur	
CENTRE MOHAMED VI DE SOUTIEN A LA MF SOLIDAIRE	Président du Conseil d'Administration	
FONDS MAROCAIN DE PLACEMENT (œuvres sociales FAR)	Administrateur	
GROUPEMENT PROFESSIONNEL DES BANQUES DU MAROC (GPBM)	Administrateur	
MCMA	Administrateur	
INVOLYS	Administrateur	
UNIVERSITE AL AKHAWAYN	Administrateur	
INSTITUT SUPERIEUR DU COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DES	Administrateur	
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES	Administrateur	
BCP MIDDLE EAST	Président du Conseil d'Administration	
ATLAMED	Administrateur	
M. Omer BENNANI	OB SYSTEM	Gérant
	INVOLYS	Administrateur
	Marco Rouleaux	Président
M. Sion ASSIDON	ETS MAX ASSIDON	Président
	INVOLYS	Administrateur représentant Ets MAX ASSIDON
M. Mourad MEKOUAR	MAROC DE TRAITEMENT DE TRANSACTIONS	Administrateur
	CEED MOROCCO	Administrateur
	INVOLYS	Administrateur

MFP

Informations financières sélectionnées :

	Exercice clos le 31-déc-22	Exercice clos le 31-déc-21	Exercice clos le 31-déc-20	Exercice clos le 31-déc-19
COMPTE DE RESULTAT				
Chiffre d'affaires	40 113 355,73	36 491 830,27	33 434 047,27	38 109 872,58
Valeur ajoutée	41 352 852,00	43 682 196,63	33 877 875,56	36 147 383,52
E.B.E	16 752 698,00	18 488 414,18	12 277 296,26	8 397 501,81
Résultat courant	3 934 228,40	427 754,68	2 409 059,26	4 769 021,50
Résultat opérationnel	4 569 886,18	2 963 949,79	2 863 684,66	936 542,07
Résultat financier	- 635 657,78	- 2 536 195,08	- 454 625,40	3 832 479,43
Résultat non courant	-2 999 658,29	-239 510,74	- 1 531 285,92	241 364,12
Impôt sur les résultats	1 025 821,00	182 821,56	466 861,00	1 227 162,00
Résultat net	-91 250,89	5 422,39	410 912,34	3 783 223,62
BILAN				
Actifs immobilisés	39 989 323,48	41 062 009,20	34 478 784,03	26 197 931,27
Actifs circulants	96 994 867,41	86 345 202,77	102 876 790,25	107 223 951,62
Total de l'actif hors trésorerie	136 984 190,89	127 407 211,97	137 355 574,28	133 421 882,89
Capitaux propres	89 687 753,75	91 692 584,64	94 748 890,26	94 337 977,92
Dettes de financement	15 363 010,29	18 706 446,40	18 626 533,86	12 220 343,57
Passifs circulant	21 589 352,05	14 040 913,10	11 934 613,52	14 302 433,13
Total du passif hors trésorerie	124 439 944,14	124 439 944,14	125 310 037,64	120 456 101,14
TRESORERIE				
Trésorerie actif	584 836,25	995 610,04	352 147,26	395 023,16
Trésorerie passif	10 928 911,05	3 962 877,87	12 397 683,90	12 956 151,43
Dividendes	1 913 580,00	-	-	3 061 728,00
Total de l'actif	137 569 027,14	128 402 822,01	137 707 721,54	133 816 906,05
Total du passif	137 569 027,14	128 402 822,01	137 707 721,54	133 816 906,05

Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs :

DECOMPOSITION PAR ECHEANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS						EXERCICE CLOS LE 31/12/2022
	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+E+F	(B) montant des dettes non échues	(C) dettes échues de moins de 30 jours	(D) dettes échues de 30et 80jours	(E) dettes échues de 60et 90jours	(F) dette échues de plus de 90 jours
31/12/2022	2.497.676	1.003.723	0	29.793	50.684	1.413.475
31/12/2021	2.128.372	322.345	132.981	288.908	175.557	1.258.721

1-les dettes figurant sur ce tableau n'incluent pas :

- les dettes à l'égard des fournisseurs étrangers
- les dettes relatives aux factures non parvenues
- les dettes ne correspondant pas à des transactions avec commerçants (dettes à l'égard des administrations.....)

Le montant de la colonne (F) est composé à hauteur de 1.048.857,43 d'ifs des factures émisses par des sous-traitants engagés dans les mêmes conditions qu'Involys dans le cadre des marchés signés avec l'Etat.

Les Investissements engagés en 2022 sont résumés dans le tableau suivant :

Marketing	259 105	3%
R&D	10 191 632	93%
Mobilier de bureau ; Matériel du bureau ; Matériel informatique et Autres	473 861	4%
Total	10 924 598	100%

Organisation et Ressources Humaines

L'année 2022 a connu une instabilité en matière de Ressources Humaines, avec un taux de roulement du personnel de 52% contre 33% en 2021. Ce turnover s'explique principalement par la grande pression exercée par les recruteurs internationaux sur les profils IT marocains. L'effectif moyen sur l'année s'est pour sa part situé autour de 91 personnes, contre 93 en 2021.

Ce taux de roulement a également été une occasion pour assurer certains ajustements en faveur d'une plus grande adéquation entre les besoins de l'entreprise et les capacités de production.

Dans ce contexte, INVOLYS a maintenu la stratégie RH au centre de ses priorités en continuant à déployer les efforts nécessaires pour le renforcement et la consolidation de sa politique RH définie depuis 2019 à travers notamment les réalisations suivantes :

- Le 2ème renouvellement du Label de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise « RSE » de la CGEM en date 07 Mars 2022.
- La formalisation d'un dispositif pour les collaborateurs à haut potentiels qui s'est matérialisé par la mise en place d'un plan d'actions afin de favoriser la promotion interne et de préserver le savoir-faire et l'expertise INVOLYS ;
- La poursuite du télétravail pour 29% des effectifs (ceux dédiés à la R&D).

Sur le plan organisationnel et afin de soutenir les efforts amorcés depuis 2019 pour l'amélioration de la performance et de la qualité de service, l'activité maintenance et support clients a été dissociée de l'activité de l'intégration SI pour assurer une meilleure satisfaction de notre parc client.

Marketing et Commercial

La conjoncture défavorable de l'année 2022 a accentué les réductions budgétaires, essentiellement au niveau du secteur public. En effet, le nombre d'appels d'offres lancés en 2022 a baissé de près de 23% par rapport à 2021 !

En revanche les chiffres d'Involys ont connu une évolution de 10% par rapport à ceux de 2021, autant dire que l'activité commerciale consolide son élan : le récurrent gabonais se maintient ; l'approche du secteur privé a marqué deux nouveaux contrats dans le domaine de l'inventaire physique et comptable et de gestion des immobilisations.

Afin de faire face à l'austérité du secteur public et de donner plus d'élan à l'action commerciale, une campagne digitale a été lancée en 2022, axée principalement sur les deux produits Praxis et Gehmonis. Il s'en est suivi plusieurs opportunités identifiées et qualifiées.

Perspectives

Principalement tirée par une évolution technologique accélérée, un business de la data en constante expansion ainsi que par l'intensification de l'automatisation des processus, la dynamique de digitalisation des administrations et des entreprises, au Maroc et sur le continent africain, se poursuivra certainement à court et moyen terme. INVOLYS compte ainsi mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour en tirer pleinement profit et se positionner sur de nouveaux marchés, en tenant compte des nombreuses incertitudes et pressions générées par un environnement en perpétuelle mutation.

Pour le Conseil d'Administration, le 13 mars 2023

M. Moutassar FASSI FIGHRI



INVOLYS
 2000, Rue Abdel Hakim - Casablanca
 Tel : 05 29 310 100 - Fax : 05 22 23 16 79



**ETAT DES HONORAIRES
VERSÉS AUX COMMISSAIRES
AUX COMPTES 2022**

État des Honoraires Versés Aux Commissaires Aux Comptes 2022

	Mazars		A.Saidi Consultants		EL OUARZAZI HASSAN		TOTAL
	Montant HT 2020	Part %	Montant HT 2020	Part %	Montant HT 2020	Part %	
<i>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels</i>	70 000	50%	70 000	50%	-	0%	140 000
<i>Supervision Comptable</i>	-	0%	-	0%	33 000	100%	33 000
TOTAL GENERAL	70 000	40,46%	70 000	40,46%	33 000	19,08%	173 000



**LISTE DES PUBLICATIONS DE
L'ANNEE 2022**

Liste des Publications de l'Année 2022

INVOLYS : Activité du 4ème trimestre 2021

<https://involys.com/wp-content/uploads/2022/02/Communication-Financiere-T42021.pdf>

INVOLYS : Comptes & Résultats au 31 Décembre 2021

https://involys.com/wp-content/uploads/2022/03/Communique%CC%81Presse_Comptes2021_VDEF.pdf

INVOLYS: Rapport Financier Annuel 2021

<https://involys.com/wp-content/uploads/2022/04/Rapport-Financier-2021-v0.pdf>

INVOLYS : Tableau des Comptes 2021 et Rapport des Commissaires Aux Comptes

<https://involys.com/wp-content/uploads/2022/04/INVOLYS-Tableau-des-Comptes-2021-et-Rapport-CAC.pdf>

INVOLYS : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 Juin 2022

<https://involys.com/wp-content/uploads/2022/05/Convocation-AGO-17-06-2022-VDEF.pdf>

INVOLYS : Avis complémentaire à la convocation de l'AGO des actionnaires

<https://involys.com/wp-content/uploads/2022/06/AGO-Avis-complementaire-a-la-convocation-de-l-Assemblee-Generale-Ordinaire-des-actionnaires.pdf>

INVOLYS : Formulaire de vote par correspondance pour les actionnaires d'INVOLYS

<https://involys.com/wp-content/uploads/2022/06/Formulaire-de-vote-par-correspondance-pour-les-actionnaires-d-INVOLYS.pdf>

INVOLYS : Détail du vote de l'AGO du 17 Juin 2022

<https://involys.com/wp-content/uploads/2022/06/Detail-du-vote-AGO-du-17-06-2022.pdf>

INVOLYS : Activité du Premier Semestre 2022

https://involys.com/wp-content/uploads/2022/09/CommuniquePresse_SEPT2022.pdf

INVOLYS : Rapport financier Premier Semestre 2022

<https://involys.com/wp-content/uploads/2022/09/RAPPORT-FINANCIER-S1-2022-VDEF.pdf>

INVOLYS : Communiqué dénouement du contrôle fiscal

https://involys.com/wp-content/uploads/2022/10/Communique_CF_INVOLYS.pdf

INVOLYS : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 Décembre 2022

<https://involys.com/wp-content/uploads/2022/11/Convocation-AGO-5-12-2022.pdf>

INVOLYS : Avis complémentaire à la convocation de l'AGO des actionnaires

<https://involys.com/wp-content/uploads/2022/11/Avis-complementaire-a-la-convocation-de-l-AGO-des-actionnaires.pdf>

INVOLYS : Formulaire de vote par correspondance pour les actionnaires d'INVOLYS

<https://involys.com/wp-content/uploads/2022/11/Formulaire-de-vote-par-correspondance-pour-les-actionnaires-d-INVOLYS.pdf>

INVOLYS : Détail du vote de l'AGO du 05 Décembre 2022

<https://involys.com/wp-content/uploads/2022/12/Detail-du-vote-AGO-du-05-12-2022.pdf>

Contact Communication Financière

Mohamed EL GARTI - Directeur Général Délégué, Finance & Support

Tél : +212 529 310 000 - e-mail: m.elgarti@involys.com